



UDC Delémont

Séance du Conseil de Ville du 27.01.2025

POSTULAT

Delémont, le 26.01.2025

Nombre d'EPT à réduire et efficience de fonctionnement des postes à temps partiel.

Le budget 2025 accepté par une majorité du Conseil de Ville impliquera une diminution de postes. C'est raisonnable même si la question des priorités de choix se pose et que les départs volontaires à la retraite, et aussi à l'AI ne combleront certainement pas cet objectif à court terme. Le grand nombre d'emplois à temps partiel interroge. Nous demandons qu'une étude fouillée soit faite pour évaluer les avantages et les inconvénients (économiques, de gestion, sociétaux, absentéisme, coordination, remplacement) de postes exclusivement à temps plein par rapport à des temps partiels.

Merci de bien vouloir nous éclairer sur les économies possibles de gestion et l'efficience des temps partiels.

Pour l'UDC Delémont, Dominique Baettig